

Des temps d'accès aux services favorables dans la grande majorité des territoires normands

La Normandie bénéficie sur son territoire d'un réseau dense et diversifié d'équipements ou de services destinés à la population. Ses habitants accèdent généralement plus rapidement à ces différents équipements que dans l'ensemble de la France de province.

Les temps d'accès aux équipements peuvent être plus ou moins longs selon les bassins de vie même s'ils restent souvent faibles au regard des autres régions. Ainsi, dans les bassins de vie ornaï, les habitants mettent légèrement plus de temps que les autres Normands à l'instar des bassins de vie au nord ouest de Rouen où l'accès aux services de la vie courante ou aux équipements destinés plus particulièrement aux personnes plus âgées est un peu moins rapide.

Laurent Brunet, Bruno Mura (Insee Normandie)

La Normandie est une des régions métropolitaines où le maillage en termes d'implantation des services est le plus resserré. Elle offre ainsi à la population des temps d'accès par la route à ces services plus réduits que dans la plupart des autres régions métropolitaines et cela malgré une part moindre de communes pôles de services (*définitions*).

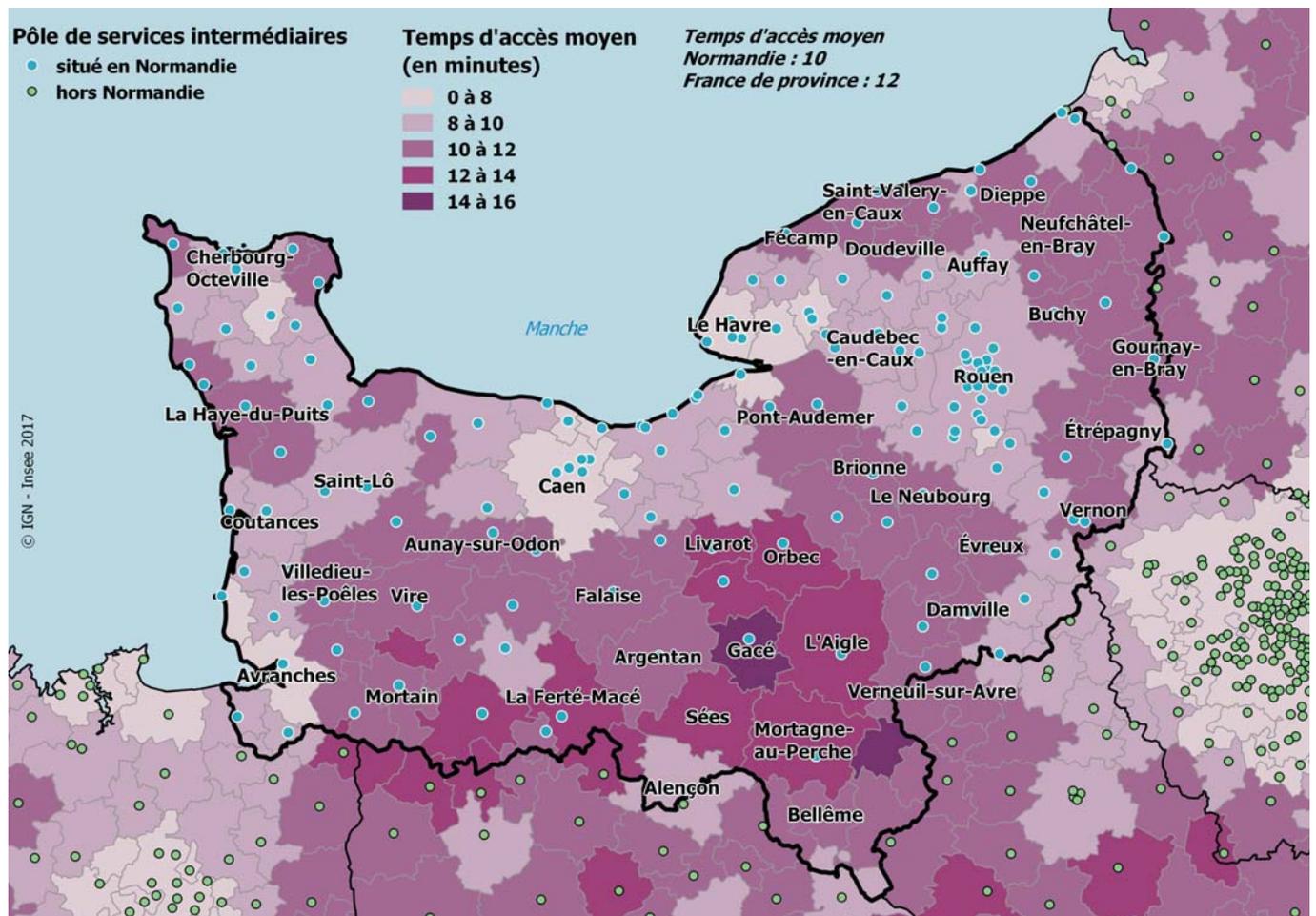
Les services de proximité accessibles rapidement en Normandie

Les temps d'accès aux services de la gamme de proximité -restaurant, bureau de poste, boulangerie, épicerie, école élémentaire, pharmacie, etc. (*définitions*) - sont plus faibles qu'ailleurs. En effet, les services de cette gamme sont bien disséminés

sur tout le territoire normand, bien que seulement une commune normande sur cinq soit pôle de proximité contre plus d'une sur quatre en France de province (France métropolitaine hors Île-de-France). Les Normands mettent en moyenne cinq minutes pour accéder à ces services par la route, soit une minute de moins qu'en France de province. Les temps de trajet

1 Des temps de trajet plus longs pour accéder aux services de la gamme intermédiaire dans l'Orne

Temps d'accès moyen (par route en heures creuses) aux services de la gamme intermédiaire selon le bassin de vie



Source : Insee, base permanente des équipements 2015, distancier Métric

moyens n'excèdent pas 12 minutes, notamment dans les zones rurales où les services sont moins densément présents. Seulement 1,5 % de la population normande est à plus de sept minutes des services de la gamme de proximité, contre près du double pour la France de province (2,8 %). Cet éloignement un peu plus important concerne moins de 50 000 Normands.

Peu de Normands très éloignés des services intermédiaires ou supérieurs

Les temps d'accès aux services de la gamme intermédiaire (banque, école de conduite, supermarché, bijouterie, station service, etc.) ou à ceux de la gamme supérieure (Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, cinéma, musée, etc.) sont aussi plus réduits en Normandie qu'en France de province.

Dans la région, 5 % des communes sont pôles intermédiaires (contre 7 % dans l'ensemble de la province). Là encore, les

services couvrent mieux le territoire qu'ailleurs, offrant ainsi à ses habitants des temps d'accès plus courts. La population normande accède en moyenne aux services de la gamme intermédiaire en dix minutes, soit deux minutes de moins que pour un Français de province. Les temps d'accès ne dépassent pas 19 minutes (figure 1). Seul 0,4 % de la population normande est à plus de 15 minutes de la gamme intermédiaire (soit moins de 15 000 normands), contre 2,9 % pour la France de province.

Les services de la gamme supérieure sur le territoire normand sont accessibles en moyenne en 18 minutes, soit quatre minutes de moins que pour un résident de France de province. Les durées peuvent atteindre 35 minutes pour les populations les plus éloignées. Seulement moins de 7 000 Normands sont à plus de 30 minutes de ces services supérieurs, soit 0,2 % de la population normande (contre 2,9 % en France de province).

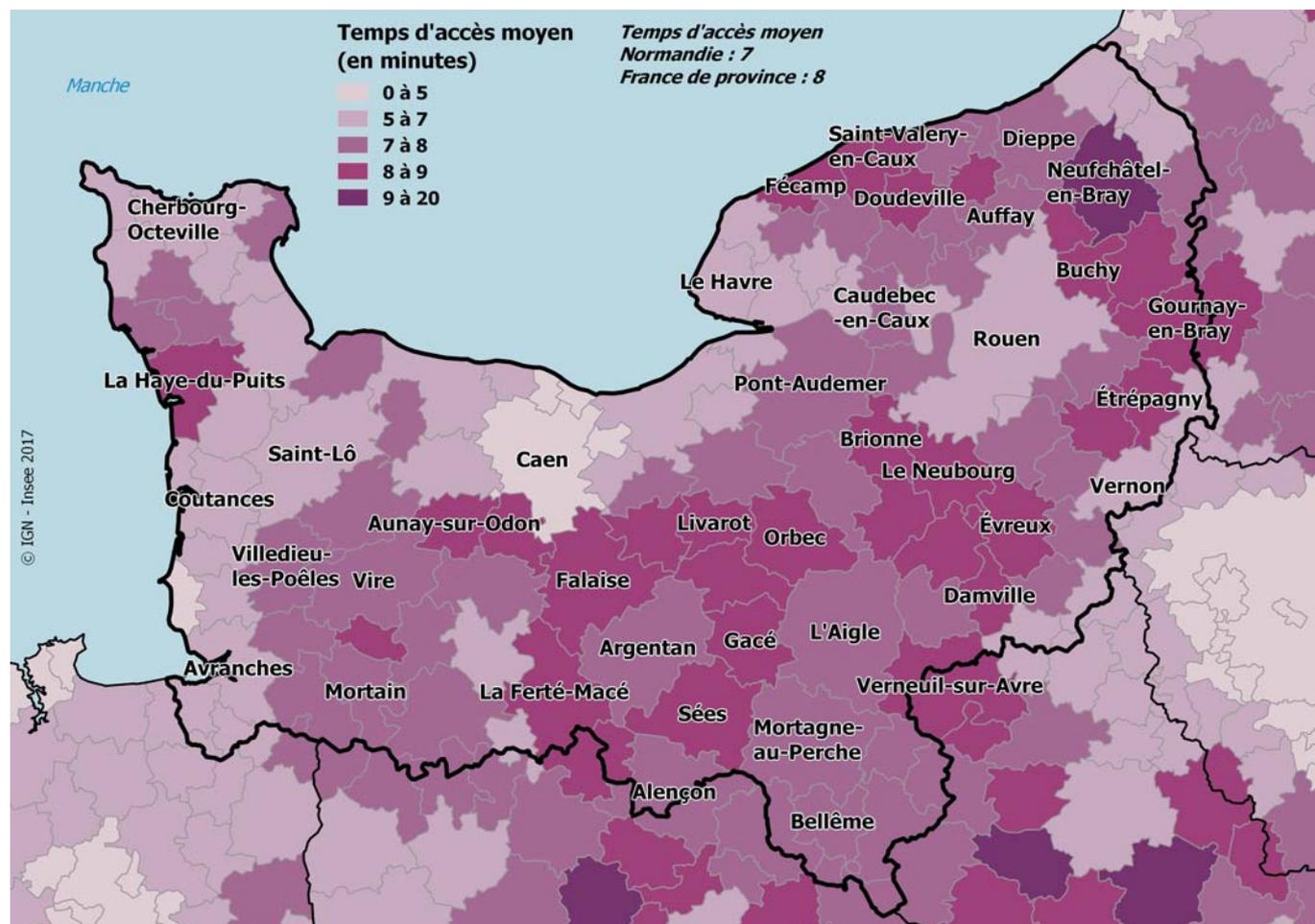
Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. La bonne répartition des équipements et des services en Normandie se traduit par des temps d'accès réduits dans ses bassins de vie. Ainsi, dans trois bassins de vie normands sur quatre, les temps d'accès moyens aux équipements de la gamme de proximité et de la gamme supérieure sont inférieurs à ceux de la France de province (respectivement 6 et 22 minutes). C'est aussi le cas de neuf bassins de vie normands sur dix pour l'accès à la gamme intermédiaire (12 minutes en France de province).

Dans l'Orne, des services plus éloignés de la population

Dans les bassins de vie de l'Orne, les temps d'accès aux services par la population sont généralement plus longs que ceux dans les autres bassins de vie normands. Par exemple, alors qu'en moyenne les temps

2 Les populations des bassins de vie ruraux plus éloignées des services de la vie courante

Temps d'accès moyen (par route en heures creuses) aux services de la vie courante selon le bassin de vie



Source : Insee, base permanente des équipements 2015, distancier Métric

d'accès aux services de la gamme intermédiaire sont de dix minutes, ils excèdent les 12 minutes pour certains bassins de vie ruraux. Ils ne dépassent toutefois jamais le quart d'heure. Les habitants des bassins de vie de Longny-au-Perche ou de Gacé sont les plus éloignés des services de la gamme intermédiaire. Parmi les bassins de vie présentant les temps d'accès les plus réduits à ces services figurent ceux du Havre et de Caen ainsi que leurs plus proches voisins. Le bassin de vie d'Avranches propose également des temps d'accès courts à ses résidents.

Sept minutes en moyenne pour accéder aux services de la vie courante

Comme pour la gamme de services intermédiaires, dans plusieurs bassins de l'Orne, les temps d'accès au panier de la vie courante sont plus importants qu'en moyenne dans la région. Ce panier est composé de services appartenant aux

gammes de proximité et intermédiaires (bureau de poste, boulangerie, pharmacie, collège, supermarché, etc.) fréquemment utilisés par l'ensemble de la population. L'accessibilité à ces services est donc un enjeu important. La population normande y accède par la route en moyenne en sept minutes, soit une minute de moins qu'en France de province. En dehors des bassins de l'Orne situés autour de celui d'Argentan (Gacé, Sées, La Ferté-Macé), un ensemble de bassins situés au sud de Caen et formant une bande longitudinale d'Aulnay-sur-Odon à Orbec présente également des temps d'accès plus longs à ces services. Il en est de même de plusieurs bassins de vie au sud de celui de Rouen, comprenant notamment le bassin de vie d'Évieux.

Dans certains bassins de vie normands, où la présence des différents services du panier de la vie courante est forte, la population accède très vite aux services de ce panier (figure 2). C'est le cas notamment

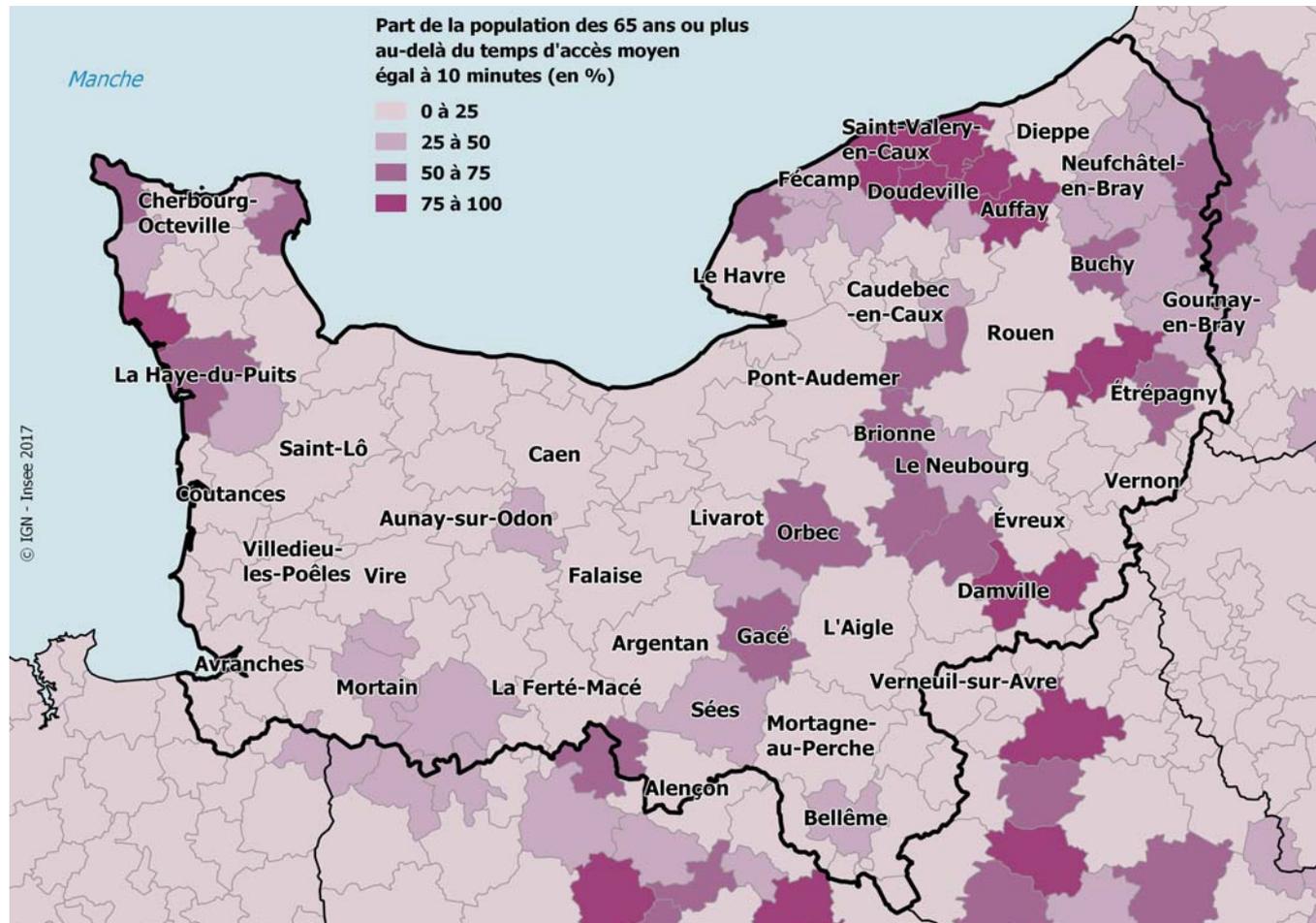
dans le bassin de vie de Caen et dans les bassins côtiers limitrophes de Luc-sur-Mer et d'Ouistreham. Ainsi, en moyenne, un habitant du bassin de vie de Ouistreham ne met que trois minutes en voiture pour atteindre ces services, soit trois fois plus rapidement qu'un résident du bassin de vie de Neufchâtel-en-Bray, plus rural. Globalement, pour deux normands sur cinq, il faut plus de cinq minutes de trajet par la route pour accéder aux services de la vie courante et pour un sur cinq au moins sept minutes. Seul 1,3 % de la population normande met plus de dix minutes (contre 3,3 % pour la France de province), soit moins de 50 000 personnes.

Des disparités d'accessibilité aux services de la vie courante au sein des bassins de vie

Au sein d'un même bassin de vie, les disparités d'accessibilité aux services du panier de la vie courante entre communes peuvent

3 Une accessibilité aux services du panier séniors moins aisée dans les bassins de vie au nord ouest de Rouen

Part des 65 ans ou plus au-delà de dix minutes du panier séniors selon le bassin de vie



Source : Insee, base permanente des équipements 2015, recensement de la population 2013, distancier Métric

être fortes. C'est le cas dans le bassin de vie de Buchy, où en moyenne un habitant effectue un trajet d'environ huit minutes pour accéder à ces services. Dans ce bassin, le temps d'accès varie entre cinq minutes pour les habitants de la commune de Buchy, bien équipée, à 12 minutes pour ceux de La Chapelle-Saint-Ouen. Si l'écart entre communes atteint ici sept minutes, il dépasse les dix minutes dans cinq bassins de vie contigus de l'Orne, dans deux à la frontière nord de la Seine-Maritime (Eu, Blangy-sur-Bresle) et dans celui de Forges-les-Eaux à l'est de ce département.

Des services aux séniors moins implantés dans le centre nord de la Seine-Maritime

Certaines catégories de population sont plus pénalisées par l'éloignement de certains services. Ainsi, pour les personnes âgées, les difficultés de déplacement peuvent être plus importantes et l'éloignement de certains services auxquels ils ont le plus recours, de santé notamment, peut poser problème. La part de personnes âgées de 65 ans ou plus éloignées du panier de services qui leur est plus spécialement dédié, le panier « séniors » (médecins spécialistes en cardiologie, soins à domicile et services d'aide aux personnes âgées, etc.), permet de repérer les territoires où l'implantation de ces services ou bien la mise en place de moyens facilitant l'accès à ces services peuvent être des enjeux importants. Si en Normandie, l'accessibilité par la route en voiture à ce panier s'effectue en dix minutes en moyenne, soit une durée un peu plus courte qu'ailleurs (une minute de moins qu'en France de province), la situation est différente pour les plus âgés. Ainsi, une personne de 65 ans ou plus sur six est éloignée de plus de dix minutes de ce panier (une sur sept pour la France de

province), soit près de 100 000 Normands. Très peu sont au-delà du quart d'heure en Normandie : 0,2 % des 65 ans ou plus, alors qu'ils sont encore 2,7 % pour la France de province. Les bassins de vie où les séniors sont les plus éloignés de ce panier (figure 3) sont, le plus souvent, des bassins où les temps d'accès au panier de services de la vie courante sont également longs. Ces bassins où une forte majorité des résidents âgés habite à plus de dix minutes du panier

séniors sont situés, pour plusieurs d'entre eux, au centre nord de la Seine-Maritime : Cany-Barville, Saint-Valery-en-Caux, Luneray, Doudeville, Bacqueville-en-Caux, Auffay. Les autres sont localisés au sud est du bassin rouennais (Romilly-sur-Andelle et Fleury-sur-Andelle), au sud d'Évreux (Damville et Saint-André-de-l'Eure) et dans une frange littorale du nord-ouest Cotentin (notamment le bassin de vie de Barneville-Carteret). ■

Définitions

L'Insee gère une base permanente des équipements (BPE) qui rassemble une très large part des services à la population, qu'ils soient publics ou marchands. Cette base rassemble une centaine d'équipements issus des répertoires officiels de l'Insee (comme Sirene) ou d'autres ministères (éducation, santé, culture, jeunesse et sports, etc.).

Ces équipements sont classés par gamme, selon leur fréquence d'implantation sur le territoire.

On distingue trois gammes d'équipements :

- la **gamme de proximité** (30 équipements) dont boulangeries, épiceries, banques, postes, médecins généralistes, etc.
- la **gamme intermédiaire** (34 équipements) dont gendarmeries, librairies, collèges, etc.
- la **gamme supérieure** (40 équipements) dont lycées, urgences, médecins spécialistes, etc.

Une commune est considérée comme un pôle de services pour une gamme donnée si elle possède au moins la moitié des équipements de la gamme.

L'accessibilité aux services est mesurée à l'aide du distancier Métric (outil de l'Insee). Il s'agit de mesurer la distance moyenne qui sépare les habitants d'une commune (centre de la commune) à la commune la plus proche possédant l'équipement. Cette distance correspond au trajet en voiture par la route en heures creuses et est exprimée en minute.

D'autres regroupements d'équipements sont possibles. Dans le cadre d'une étude Insee-CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), quatre paniers de services permettant de répondre aux besoins de différents types de population ont été constitués :

- le panier « **vie courante** » (22 équipements), construit à partir de besoins universels de la vie quotidienne (boulangerie, supermarché, établissements d'enseignement, soins de première nécessité, etc.) ;
- le panier « **seniors** » (16 équipements), ciblé sur les plus de 65 ans (essentiellement à la retraite), comprend notamment des services médicaux spécialisés, des établissements d'hébergement ainsi que des loisirs ciblés sur cette catégorie de personnes ;
- le panier « **jeunes** », ciblé sur les 19 - 29 ans, met l'accent sur les équipements de type sport, santé, emploi ;
- le panier « **parents** », ciblé sur les familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans, regroupe des équipements liés à la santé, la culture, l'éducation, etc.

Le détail de ces paniers est disponible sur le site internet de l'Insee, dans les données complémentaires de l'Insee Première n° 1579 « L'accès aux services, une question de densité des territoires », janvier 2016.